Voilà les renseignements d'un journal ami ? Que dire d'une pareille absence d'esprit de suite, et comment qualifier une semblable incapacité ?

LETTRE DU CARDINAL DESPREZ

AU CARDINAL GUIBERT

S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen de Notre-Dame, à Roubaix, revenu de ses tournées pastorales, s'est empressé d'adresser la remarquable lettre suivante à S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris :

Toulouse, le 10 juin 1885.

Eminence révérendissime,

Le culte de la patronne de Paris intéresse la France entière. Aussi, la nouvelle de la désaffectation de l'église Sainte-Geneviève a causé dans tout le pays une émotion particulièrement douloureuse ; et, en protestant contre cette mesure sacrilège avec le tact et la fermeté qui vous distinguent, vous avez soulagé toutes les consciences catholiques.

Oppressées par la tristesse, elles demandaient qu'une voix éloquente se fît leur interprète, et vous avez mis à leur service votre grande parole.

Il ne me reste qu'à vous féliciter et à vous remercier.

Les hommes de notre temps, qui ne courtisent que le succès, reprocheront à votre démarche, pourtant si autorisée, de n'avoir pas réussi.

Mais les défaites de la vérité et de la justice ne sont que momentanées; l'heure du triomphe sonnera, et l'un des premiers actes de la France revenue à Dieu, sera de le réintégrer dans cette église, qui fut bâtie en son honneur, et où il a dû laisser la place libre pour les apothéoses du génie et de l'orgueil humain.

L'utopie que paraissent caresser les laïcisateurs du jour n'est pas nouvelle. Plaise à Dieu que notre société n'attende pas, comme Antiochus, l'heure de la décomposition fétide pour reconnaître qu'il ne sied pas à un mortel de s'égaler au Tout-Puissant.

Je ne puis finir, chère et vénérée Eminence, sans vous prier de ménager vos forces. Un évêque veut mourir debout, mais il ne faut pas que cette ambition le rende téméraire. Quand on peut servir l'Eglise comme vous la servez, il est plus parfait de chercher à vivre longtemps.

† FLORIAN,
card arch. de Toulouse.

INCIDENTS AUX COURSES DE LONGCHAMPS

Des incidents ont marqué la sortie de M. le président de la République et des ministres de la tribune officielle aux courses de Longchamps. On lit à ce sujet dans le *Soleil* : « Des mesures de police, dont M. Caubet aurait été l'inspirateur, avaient eu le don d'irriter tout le monde. Avec un certain étonnement, on avait constaté la présence de nombre d'inspecteurs de police, de commissaires, d'agents en bourgeois. Au moment où M. Grévy est sorti, on a fait faire la haie à des gardes de Paris, à des sergents de ville, de sorte que l'on ne pouvait plus circuler.

» Ce déploiement de force et de police était d'autant plus insolite que, même sous l'empire, il n'était point usité. L'empereur arrivait à la tribune sans escorte, sans pompe et s'en allait de même. Mais il paraît que les ministres républicains ont besoin d'honneurs et de flaflas.

» Ce goût de la représentation a valu à quelques-uns d'entre eux, des huées, des sifflets si sonores que la manifestation a pris la tournure d'un vrai scandale. Dans les groupes, dans la foule, les quolibets allaient leur train, au grand désespoir des agents de l'autorité. Ils étaient fort humiliés et fort embarrassés.

» L'an prochain, on agira prudemment, en déployant à Longchamps, autour des tribunes, moins de forces. Une réflexion est venue à tous les esprits, c'est que, sous la Monarchie, comme sous l'Empire, on faisait moins d'embarras, et chacun de chanter :

« C'était pas la peine assurément
» De changer de gouvernement. »

NOUVELLES DU JOUR

Important succès conservateur

Evreux, 15 juin. — Election d'un conseiller général pour le canton de Gaillon :

M. Poussin, 1,490 voix, conservateur, élu contre M. Jules Develle, 1,326 voix.

On commente vivement la nouvelle de cet échec de M. Develle.

La chose mérite d'autant plus d'être remarquée, qu'on se souvient du récent discours de M. Develle, qui, répondant à M. Delafosse lui donnait rendez-vous devant le pays.

La date des élections

Paris, 15 juin. — La question de la date des élections semble être entrée dans une nouvelle phase.

A la suite d'une réunion tenue ce matin chez M. Scheurer-Kestner, réunion à laquelle assistaient un certain nombre de députés et de sénateurs de la majorité, il avait été décidé qu'une délégation se rendrait auprès des ministres pour leur demander que le gouvernement se prononce pour la date la plus rapprochée possible, celle du 16 août.

L'entrevue a eu lieu dans la soirée, à la Chambre.

Les ministres ont répondu qu'ils examineraient cette question, mais que la Chambre ne pouvait pas se séparer avant que le budget ait été voté. L'impression actuelle est que la date du 27 septembre est donc celle probable.

La commission du budget

Paris, 25 juin.—Après une très longue et très vive discussion, la commission du budget a adopté le projet d'émission de 320 millions d'obligations amortissables, nécessaires à équilibrer le budget.

La discussion en sera demandée à la Chambre avant celle du budget.

M. Germain a reproduit ses critiques contre le projet et a conclu à l'émission prochaine d'un emprunt de dette consolidée.

M. Ribot a contesté l'opportunité d'un semblable opération et donné la préférence à une émission supplémentaire des bons du Trésor.

M. Jules Roche a présenté un article additionnel portant que le gouvernement se réserve de rembourser au pair, à toute époque, les obligations à créer. Cet article a été repoussé.

Nos ambassadeurs chez M. de Freycinet

Paris, 15 juin. — Tous nos ambassadeurs auprès des grandes puissances vont successivement venir à Paris pour conférer avec le ministre des affaires étrangères.

MM. Waddington, Foucher de Careil, de Courcel et Lefèvre de Béhaine ont déjà eu occasion de voir M. de Freycinet depuis son nouvel avènement au pouvoir.

M. le baron des Michels, ambassadeur à Madrid, doit être reçu aujourd'hui même au quai d'Orsay.

Le général Appert, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, dont le congé a été retardé par le conflit anglo-russe, est attendu à Paris à la fin du mois.

Enfin, M. Decrais, ambassadeur près le Quirinal, doit se rendre en France dans les premiers jours de juillet.

Les manifestations du Père-Lachaise

Paris, 15 juin.— L'instruction judiciaire ouverte à la suite du maintien en état d'arrestation d'un certain nombre de manifestants du Père-Lachaise, vient d'avoir un premier résultat.

Le magistrat instructeur, M. Athalin, a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur du nommé Lacor, et de renvoi de police correctionnelle, sous la prévention de rébellion et outrages aux agents, à l'égard des sieurs Guéry, Bonneau, Léveillé et Bregerolles, qui comparaîtront mercredi prochain 17 juin, devant la 8e chambre.

Il reste à statuer sur le cas de quatre ou cinq autres inculpés, sur lesquels pèsent de plus graves accusations.

Un nouvel hôpital au Havre

On inaugurera dimanche, au Havre, un nouvel hôpital, avec une pompe inusitée. On y a pratiqué le système des pavillons et les malades y seront séparés en 17 sections complétement isolées. Le perfectionnement des établissements hospitaliers est depuis longtemps à l'ordre du jour. C'est à Paris que le mouvement prit naissance sous le régime de Louis XVI, à propos de la réforme de l'Hôtel-Dieu.

Les grands médecins de l'époque, encouragés par Vicq-d'Azir, le médecin du roi, se mirent à la tête d'une campagne hygiénique ; l'aristocratie et la finance se joignirent à eux et des souscriptions abondantes permirent d'opérer immédiatement une véritable transformation du vieil hôpital parisien. On n'en était pas encore à cette époque à créer des sanitoriums, et l'on se trouva heureux de pouvoir isoler les malades dans la salle commune, en leur donnant à chacun un lit.

Sous le premier Empire, sous la Restauration, sous Louis-Philippe, l'amélioration des édifices hospitaliers continua, et l'histoire enregistrera la lettre fameuse de Napoléon III sur la reconstruction de l'Hôtel-Dieu.

Le nouvel hôpital du Havre est pourvu de toutes les inventions modernes : rien n'y manque, rien n'a été oublié, si ce n'est une chapelle ; mais c'est évidemment une omission volontaire, qui sera aisément réparée quand le pays se sera débarrassé des laïcisateurs à outrance qui l'oppriment aujourd'hui.

Un nouveau manifeste

Nous lisons dans le *XIXe Siècle* :

« On assure que le prince Jérôme prépare un manifeste en réponse à celui des comités impérialistes qu'a signé M. le duc de Padoue. »

Mort du lieutenant Jehenne

Paris, 15 juin. — Un des plus jeunes lieutenants de l'armée, Louis Jehenne, vient de mourir aux Pescadores.

A peine sorti de Saint-Cyr, il était parti sur sa demande au Tonkin, avec les premiers bataillons du commandant Rivière. Il avait assisté à la prise de Son-Tay, de Bac-Ninh, de Nam-Dinh et de tout ce Delta qui nous a coûté tant de monde.

A Bac-Ninh, il avait, l'un des premiers, planté le drapeau français sur les remparts de la citadelle.

Blessé grièvement à la suite de cette action d'éclat, il fut d'abord nommé lieutenant, puis décoré de la Légion d'honneur, Jehenne, dès son rétablissement, réclama l'honneur de rejoindre son régiment, le 2e d'infanterie de marine.

Il arrivait aux Pescadores dans les premiers jours d'avril : l'amiral Courbet le choisissait comme officier d'ordonnance et le détachait à Mékun.

Un mois après, il mourait, à vingt-quatre ans, du choléra.

Pel après sa condamnation

Paris, 15 juin. — Sitôt condamné à mort, Pel a été réintégré à la Conciergerie, où, suivant l'usage, on lui a mis la camisole de force. Il n'a rien voulu prendre et a passé une nuit des plus agitées.

Hier matin, il a pris un peu de repos, et a demandé du papier et de l'encre pour écrire à M. Kuehn, chef de la sûreté.

Dans cette longue lettre, il a protesté de son innocence; il a déclaré qu'il ne pouvait supporter la camisole de force et a demandé qu'on le laissât à la Conciergerie, disant qu'il lui serait impossible de vivre à la Grande-Roquette, surtout dans la cellule des condamnés à mort.

A midi, il avait repris tout son calme et il a mangé de bon appétit. Il sera, malgré sa demande, transféré, aujourd'hui lundi, à la Grande-Roquette, en voiture cellulaire, et écroué dans une des cellules réservées aux condamnés à mort.

Le marquis de Salisbury au pouvoir

Londres, 15 juin. — On annonce d'une manière officielle que le marquis de Salisbury a accepté de constituer un ministère.

La question afghane

Saint-Pétersbourg, 15 juin. — L'arrangement anglo-russe relatif à la frontière afghane est terminé; mais l'autorisation de la signer, qu'attendait sir Peyard Thornton, a été ajournée, par suite de la retraite du cabinet Gladstone. On se demande, dans les cercles politiques, si le nouveau cabinet tory ratifiera les concessions faites par ses prédécesseurs.

Assassinat d'un adjoint du ministre de police en Russie

Bakou, 15 juin. — Hier, l'adjoint du ministre de la police a été blessé mortellement d'un coup de poignard, tandis qu'il passait dans la rue. Il est mort une heure après. L'assassin est resté inconnu.

Troubles dans la péninsule des Balkans

Constantinople, 15 juin. — Une bande de 80 Bulgares, ayant franchi la frontière, a été mise en complète déroute entre Stroumitza et Demircapon. 30 Bulgares ont été tués et, avec eux, le colonel russe Kalmikow; plusieurs autres ont été faits prisonniers, notamment un cawas du consulat de Russie à Monastir.

Fin des troubles de la Canée

Rome, 15 juin. — On mande de la Canée, 14 juin :

« Une entente définitive est intervenue entre le gouvernement et les délégués chrétiens.

» L'Assemblée reprendra aujourd'hui même ses travaux. La tranquillité de l'île est assurée. »

Une trombe au Mexique

Mexico, 15 juin, soir. — Le nombre des victimes faites par la trombe qui a éclaté le 4 juin à Paso de Cuesenta, à 20 milles de Dagos, est considérable; 170 cadavres ont été retrouvés.

Le choléra en Portugal

Lisbonne, 15 juin.— Plusieurs ouvriers, venant du sud de l'Espagne, sont tombés malades à leur arrivée dans leur village, situé près de Viana do Castello. L'un d'eux est même mort en route. Des dépêches officielles assurent que la maladie qui sévit dans cette région n'a pas un caractère suspect ; néanmoins, les malades sont isolés et toutes les mesures sont prises pour empêcher la propagation de la maladie.

Observations météorologiques.— *Paris*, 16 *juin*. — La pression barométrique est de 763 à Biarritz, Brest, Dunkerque. — Le baromètre baisse de 1mm en France. — Fortes pressions en Irlande. — Temps probable : vent de régions est, ciel beau. — Température chaude et orageuse.

Le thermomètre WARDAVOIR-HOBL, rue Esquermoise, 61, à Lille, marquait :

Lundi	15 juin,	7h. soir, (au-dessus de 0),	21°5/10
Mardi	16 —	7 h. mat. (au-dessus de 0),	14°4/10
—	» —	2 h. soir, (au-dessus de 0),	22°5/10

Baromètre, 757 mm.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Quelle animation, dimanche après-midi, au jardin de Barbieux ! Il y avait longtemps que l'on n'avait vu une telle affluence de promeneurs. Tout, il est vrai, était de nature à attirer le public. Une remarquable audition de la *Grande-Harmonie*, avec un ciel bien bleu, une bonne chaleur tropicale, le roubaisien ne se trouve pas souvent à pareille fête : il n'a pas manqué d'en profiter, et, ma foi, il a eu bien raison.

Nous venons de citer l'exécution de la *Grande-Harmonie* : parmi les morceaux que cette musique a joués, une mention spéciale est due à la belle page de Boëïs, *Méphistophélès*. La *Grande-Harmonie* se fera encore entendre jeudi soir, au kiosque de la place Chevreul.

Puisque nous causons de concerts publics, formulons le regret que les auditeurs du jeudi se montrent aussi bruyants et écoutent nos musiciens d'une façon aussi irrévérencieuse. La semaine dernière, par exemple, le bruit de la foule couvrait presque entièrement le magnifique chœur la *Prière avant la Bataille*. La perfection avec laquelle ce chœur a été chanté par les quatre vingts membres de la *Cæcilia roubaisienne*, si habilement dirigée par M. Paul Fournier, méritait certainement un accueil plus encourageant. A ce concert, il y a trop d'enfants, pour qui le tapage est un plaisir, plaisir très peu goûté, il est vrai, par les amateurs qui veulent passer une heure ou deux à entendre de la bonne musique.

Société de géographie. — La société de géographie continue le cours de ses excursions avec un succès croissant. Après la belle journée passée à Bon-Secours, dimanche dernier, la visite à l'Exposition d'Anvers vient d'offrir aux membres de la société deux journées pleines d'attrait et de charme. Grâce au zèle des organisateurs et surtout au dévouement de M. Demire, du comité de Roubaix, M. Leburque-Comère, l'accord s'est établi sur le pied de la plus franche cordialité, entre les compagnies de chemins de fer du Nord et de l'Etat belge. Le propriétaire du *Grand Hôtel*, boulevard Anspach, à Bruxelles, a, de son côté, fait aux touristes français un accueil désintéressé et courtois.

Les mesures d'ordre avaient été prises, par le chef de l'expédition, avec sollicitude et prévoyance; de sorte que la visite à l'exposition d'Anvers s'est accomplie avec tout le confortable possible, c'est-à-dire avec autant de précision que de liberté. Le retour à Bruxelles et à Lille s'est opéré sans fatigue, même pour les dames, et, plus que jamais, les touristes, enchantés de leurs aimables guides, s'empressèrent d'apporter leur concours à des projets qui répondent si gracieusement aux aspirations des familles. Aussi, au-dessert, la pensée de tous s'est reportée sur le président et le secrétaire-général, qui étaient venus leur serrer la main au départ, et sur le secrétaire-général adjoint, M. Alex. Eeckman, qui, le même jour, représentait à Nancy, dans la fête organisée en mémoire du docteur Cravaux, la société de géographie de Lille dont il avait accepté d'être le délégué.

Concours de géographie. — On nous prie de rappeler aux jeunes gens et jeunes filles de Roubaix et Tourcoing, qui ont l'intention de prendre part au concours de géographie, qui aura lieu simultanément à Roubaix et à Lille, le jeudi 18 juin, qu'il doivent se trouver, ce jour-là, AVANT HUIT HEURES, dans les salles des cours de langues vivantes, place Notre-Dame, à Roubaix.

La fanfare de Beaurepaire. — Dans la réunion du 24 mai, cette société a décidé de prendre part au festival de la Bassée, qui aura lieu le 21 juin.

Les membres honoraires qui voudraient y participer sont priés d'envoyer leur adhésion avant le samedi 20 courant, au local de la société, *Café du Prado*, boulevard de Beaurepaire.

Cheval emporté. — Dimanche, M. Valéry Hienne, facteur aux Halles, est parvenu, non sans péril, à maîtriser un cheval emporté, rue de Sébastopol. Cet animal était attelé à une voiture de boulanger, qui stationnait devant l'estaminet Couthier; il avait pris le mors aux dents pendant que son maître servait un client voisin.

M. Hienne a conduit cheval et voiture au poste, où le propriétaire n'a pas tardé à venir les réclamer.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche soir, vers cinq heures et demie, dans une chambre située au deuxième étage de l'estaminet More, à l'angle des rues du Fontenoy et de l'Alma. Des voisins, l'ayant immédiatement aperçu, l'ont éteint en quelques instants. Les dégâts sont absolument insignifiants. Le feu a pris naissance dans du linge que l'on avait déposé sur une chaise.

Cette chambre est occupée par un ouvrier, sorti depuis une demi-heure lorsque cet accident est arrivé.

Gare aux pick-pockets ! — S'il y avait, dimanche, beaucoup de baigneurs à l'école de natation, il n'y manquait pas non plus de pick-pockets. Ces messieurs ont même opéré sur une vaste échelle, à en juger par les différents vols qui ont été constatés.

C'est d'abord un habitant de la rue des Récollets, M. Edouard Desmet, qui s'est aperçu, une fois rentré dans sa cabine, que son porte-monnaie contenant 5 fr. 35 avait disparu. Deux jeunes gens, MM. Catteau et Quivy, ont été encore plus audacieusement dévalisés. On a ouvert leur cabine, portant le numéro 41, et volé deux porte-monnaies, renfermant l'un 5 fr. 50, l'autre 4 fr. 50 et une montre en argent, d'une valeur de 40 francs.

Enfin, plusieurs gamins ont failli, eux aussi, se voir dépouiller de leur « dimanche, » mais, par un heureux hasard, ils ont pris le filou en flagrant délit et l'ont remis sur-le-champ entre les mains de la police. Ce pick-pocket se nomme Jules Haquette, de Tourcoing : il n'a que seize ans. Malgré son jeune âge, il trouve ingénieux de fouiller dans les peches des vêtements de ses amis, pendant que ceux-ci prennent leurs ébats dans l'onde fraîche. Se voyant découvert, il a voulu rendre l'argent dont il s'était déjà emparé; mais il n'en recevra pas moins une leçon qui le corrigera peut-être de ses procédés indélicats.

Il résulte de tout ceci que quiconque va à l'école de natation ne doit pas négliger, avant de se baigner, de fermer avec soin la porte de sa cabine ou de surveiller attentivement ses vêtements, s'ils les a déposés sur un banc. Ces précautions sont loin d'être inutiles; sinon, gare aux *pick-pockets* !

La patience des agents n'a pas laissé d'être mise à l'épreuve, dimanche, par la quantité de pochards que nous amènent ordinairement les chaudes journées d'été.

Ainsi, on a coffré au violon une pécheresse endurcie, Catherine Florin, qui vociférait mille injures contre la police, qu'elle accusait de tous ses chagrins. Des procès-verbaux ont été dressés contre plusieurs autres personnes pour se quereller dans les rues d'une façon scandaleuse et ameuter les passants. Citons, en particulier, les nommés Paillet et Fourneaux.

Une femme, Florence Vanzinck, a reçu à la tête une chaufferette, lancée par un ivrogne, dans un cabaret de la rue de l'Epeule. Le coup a été assez violent pour provoquer une effusion de sang. Florence Vanzinck a porté plainte.

A onze heures du soir, plusieurs individus ont essayé de jeter le désordre dans un bal public de la rue de Lannoy. Expulsés par les agents, ils les ont grossièrement outragés. Deux ont été arrêtés : Louis Notteghemme, tisserand, et Aniset Bacq, bâcleur. Les autres se sont enfuis, mais ne perdront rien à attendre, car leur identité a été reconnue.

Concours colombophile.— Association colombophile *le Progrès*.— Concours sur Paris, organisé par la société la *Plume d'argent*, établie chez M. Henri Debaets, rue des Longues-Haies.

Lâchpr à 6 heures, beau temps.

1er prix, Hazebrouck, 9 h. 46 1/2, PHPP.— 2e, Id., 9 h. 46 1/2, PHPP. — 3e, Id., 9 h. 46 1/2. PHPP. — 4e, Salembier, 9 h. 47, PHP.— 5e, Germain, 9 h. 49 3/4. — 6e, Dujardin, 9 h. 51, PHPP. — 7e, Bohagus, 9 h. 52, PHPP.— 8e, Debosque, 9 h. 52, PHPP.—9e, Locufier, 9 h. 53 1/4, PP.— 10e, J. Olivier, 9 h. 53 1/2, PP. — 11e, Dujardin, 9 h. 54, PP — 12e, J. Olivier, 9 h. 54 1/4, PP. — 13e, Delmotte, 9 h. 54 1/2, PP. — 13e, Hazebrouck, 9 h. 55, P.—14e, Dujardin, 9 h. 55 1/2, P. — 15e, Id., 9 h. 55 1/2, P.— 17e, J. Olivier, 9 h. 56 1/2, P.—18e, Browaeys, 9 h. 57 1/2, PP.— 19e, Salembier, 9 h. 57 1/2, P. — 20e, Varéghem, 9 h. 58. — 21e, Duleboix, 10 h. 1. — 22e, Dewilde, 10 h. 1.— 23e, Vernier, 10 h. 1 1/2. — 24e, Valentin, 10 h. 1 3/4.— 25e, Vernier, 10 h. 2.

1er prix de poules à 5 fr., M. Delmotte. — 2e, id. M. Browaeys.

L'association colombophile le *Progrès*, rappelle son concours sur St-Just, dimanche prochain 21 juin, organisé par la société la *Macôte*, établie chez M. Paul Messiaen, rue Daubenton, (près de l'église des Pères). Mise en panier samedi 20 juin de 4 à 7 heures du soir.

Wattrelos. — Dimanche matin, vers neuf heures et demie, les douaniers Pecqueur et Dubois ont mis la main sur un fraudeur de Wattrelos, nommé Carlos Rigolle et renommé pour son extrême agilité. Cet individu, qui a déjà subi bon nombre de condamnations, était nanti de 8 kilos de café vert.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.— Bulletin de la séance du 14 juin 1885. — Versements : Roubaix : 154 déposants, 25 nouveaux, 44.707 »». — Succursale Lannoy : 8 déposants, 2 nouveaux, 1,398 »». — Succursale Croix : 4 déposants, 3 nouveaux, 1,210 »». — Total des versements : 47.315 »».

Remboursements. — Roubaix : 66 remboursements effectués, 14,582 07. — Succursale Lannoy : 10 remboursements effectués, 3,255 39. — Succursale Croix : 0 remboursements effectué, 0,000.— Total des remboursements : 17,837 46.

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. E. Leconte-Scrépel et J. Dujardin, directeurs. — A Lannoy, par M. Edmond Bettremieux. — A Croix, par MM. Jules Delescluse et Adolphe Nédonsel.

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 8 au 13 juin 1885

	Nombre de colis	Poids présentés
1e Laines peignées mécaniquement	3.784	407.400 k.
2e » blousses	13	1.500
3e » filées	491	52.685
4e Soies	29	1.736
5e Cotons	446	47.705
Totaux	4 762	511 026 k.

Décroissage 40 1/2 opérations.
Titrage... 216 1/2 id.

TOURCOING

Une audacieuse agression. — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Broux, qui habite à côté de la mégisserie de M. Vandekerchove, route de Mouveaux, entendit un bruit insuite provenant de cet établissement, où loge, comme veilleur de nuit, un jeune homme de 19 ans, nommé L. Destombes.

Des malfaiteurs s'y étant introduit déjà plusieurs fois, M. Broux craignit que le veilleur ne fut aux prises avec des voleurs et courut prévenir les employés du bureau d'octroi, situé à proximité. On résolut de se rendre compte de ce qui se passait. Destombes vint ouvrir et affirma n'avoir entendu aucun bruit.

Par mesure de sûreté, on fit une ronde dans l'établissement, mais sans rien découvrir de suspect. Les employés d'octroi regagnèrent leur bureau, et M. Broux rentra chez lui.

Quant au veilleur, il rentra également, mais à peine avait-il pénétré dans le séchoir aux cuirs, qu'un coup de marteau, asséné sur sa tête avec une vigueur peu commune, l'étendit sans connaissance sur le sol.

Lorsqu'il revint à lui, il se traîna jusqu'à la porte et appela au secours. On l'a transporté à l'hôpital. Son état est grave.

La police a procédé lundi matin à une enquête et recherche activement l'auteur de cette audacieuse agression, sur lequel nous soupçonnons qu'elle puisse promptement mettre la main.

Accident de voiture. — Dimanche soir, M. Vandestichel, marchand, descendait la rue du Chêne-Houpline, conduisant un cheval attelé à une carriole, quand le cheval buta et tomba en cassant un brancard. M. Vandestichel fut lancé hors de sa voiture. Le cheval, dégagé de sa voiture, se releva et partit à fonds de train dans la direction de la Belle-Vue, où il fut arrêté.

M. Vandestichel a des blessures sans gravité à la tête et au poignet droit.

Mouvement des halles. — Arrivages du 15 juin :

Asperges, 60 bottes. — Carottes, 60, id. — Oignons, 25, id. — Chicorée, 150. — Cerises, 200 kilog. — Jambon, 70 kilog.

Mouveaux. — Dimanche a eu lieu, dans cette commune, un carrousel au bénéfice des pauvres.

Vers cinq heures, le cortège s'est formé, à la *Croix-Bouillette*; il comptait environ 150 cavaliers, qui devaient se disputer les prix.

Le temps a favorisé cette fête, toute de bienfaisance, qui s'est terminée vers neuf heures.

Voici les noms de ceux qui ont remporté les prix :

1er prix : M. Alfred Delattre, d'Hellemmes; 2e, M. André Wagnon, de Tourcoing ; 3e, M. Charles Nutte, d'Hem; 4e, M. Pierre Salembier, de Marcq-en-Barœul; 5e, M. Edmond Plouvier, de Touffers.

Surprises : 1re, M. Emile Six, de Tourcoing; 2e, M. Auguste Verriest, de Lys-lez-Lannoy; 3e, M. René Frelier, de Bendues; 4e, M. Pierre Loridant, de Roubaix; 5e, M. Albert Lamblin, de Wambrechies.

Le lendemain lundi, les prix ont été gagnés dans l'ordre suivant : 1er prix : M. Emile D'halluin; 2e, M. Edouard D'halluin; 3e, M. Joseph Dubrulle, tous les trois de Mouveaux.

A la fin du carrousel, il s'est produit une scène de pugilat, qui a causé un certain émoi dans la nombreuse assistance. Cet incident, d'ailleurs, n'a pas eu de suites bien graves.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

La journée de Lundi

Les jeux de beigneau, de bouchon, de tirs, etc., commencés dimanche, se sont continués lundi matin.

Les Sociétés sont seules sur les places ; le public fait complètement défaut.

Cette seconde journée comprend les joûtes sur l'eau, la chasse aux canards, le jeu de bagues.

Un concert a été donné à 6 heures, au jardin Vauban, par la musique des pompiers, sous la conduite de leur chef, M. Bourelle.

Le rond-point était garni de dames en toilette d'été; ils n'y avait plus une chaise libre à 6 h. 1/4.

A six heures, les diverses sociétés qui ont concouru aux jeux de tir, de bouchon, de baigneau aux joûtes sur l'eau, etc., arrivent de tous côtés, tambour battant et bannières déployées. Ce groupement présente un spectacle curieux ; les tambours font rage ; on ne peut s'entendre.

A sept heures, M. Basquin, adjoint, accompagné de M. Contamine, secrétaire de la mairie, monte sur l'estrade et la distribution des récompenses commence aussitôt.

La musique des Canonniers prêta son concours à cette fête.

A huit heures, le ballon était presqu'entièrement gonflé. Depuis longtemps déjà, la place de la République était envahie par un millier de personnes. D'heure en heure, la foule grossit, on piétine sur place; l'attente est longue et pas du tout agréable.

Si, encore, on avait donné un peu de musique au public, mais, bast ! on n'y a même pas songé. Quelques ballons minuscules sont lancés en indicateurs de la direction du vent.

Une mèche attachée au-dessous les fait éclater à une certaine hauteur, pour la plus grande joie des enfants.

Le départ du ballon était fixé à dix heures.

A dix heures et demie, une première pétarade annonce le prochain départ.

Enfin, à onze heures, l'ascension a lieu.

Si on a beaucoup attendu, au moins, le départ a été magnifique.

M. Glorieux est seul dans sa nacelle.

Le ballon monte lentement et presqu'en ligne droite.

Un feu d'artifice, allumé à quelques mètres, sous la nacelle éclate pendant ce temps, une pluie de feu tombe sur la foule, puis les flammes de bengale qui accompagnent le ballon l'éclairent d'une façon fantastique.

Bientôt, il est si petit qu'il se détache dans le gris perlé du ciel comme un magnifique rubis se promenant au milieu du firmament.

C'était la seule partie intéressante de la fête.

Le ballon « Jupiter » dans la mer

M. J.-B. Glorieux, le hardi aéronaute roubaisien, a failli périr, avec le ballon le *Jupiter*, dont l'ascension a eu lieu lundi, à dix heures du soir, place de la République, à Lille.

» Le *Jupiter* est tombé, en mer, aujourd'hui, mardi, à sept heures du matin, à dix lieues au nord de Dieppe.

Heureusement, M. Glorieux a pu être recueilli sain et sauf par le steamer *Brigton*, capitaine Clark. Nous aurons, sans doute, demain, des détails émouvants sur ce sauvetage.

M. Dassonville, substitut du procureur de la République à Lille, a été accusé, il y a un mois, d'avoir *supprimé* un télégramme, dans l'exercice de ses fonctions.

Un de nos confrères revient, aujourd'hui, sur cette grave affaire.

M. Dassonville avait à consulter, le 2 avril dernier, entraîné la première chambre du tribunal civil de Lille, dans un procès intenté à l'Université catholique. Sur l'invitation publiquement faite à une audience précédente, par le président du tribunal, il a interrogé par écrit, sur un point important, un très honorable personnage officiel, M. Villequez, doyen de la Faculté de droit de Dijon. Celui-ci a répondu par télégramme le 31 mars. La réponse était favorable à l'Université catholique. M. Dassonville a mis la dépêche dans sa poche, et, à l'audience du 2 avril, sans souffler mot du télégramme reçu, il a soutenu, en long et en large, le contraire de ce que M. Villequez venait de lui apprendre.

Une heure après les conclusions du ministère public, les conseils de l'Université catholique apprenaient, par une lettre de M. Villequez lui-même que, dès le 31 mars, il avait télégraphié à M. Dassonville.

M. Dassonville n'a, jusqu'ici, rien répondu à l'accusation si nettement formulée contre lui.

Son silence est sa condamnation.

Les citoyens du Nord de la France comprennent chaque jour, un peu mieux, à quelle sorte de magistrats le gouvernement de la République livre maintenant leur honneur et leur fortune.

Funérailles. — Lundi matin, ont eu lieu les funérailles de M. Vanderwynkele, chef de la musique municipale de Calais, ex sous-chef de la musique des Canonniers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Bonrelle et Wybo, de la musique des Pompiers, Carbon et Bonduez, des Canonniers et deux membres de la musique de Calais.

Derrière le cercueil, marchaient les officiers des Canonniers sédentaires, une députation de la musique municipale de Calais, une députation de la musique des Pompiers, la société l'*Union du Nord*.

Au cimetière, des discours ont été prononcés sur la tombe par M. Jules Darloy, de Calais et M. Lesur, des Canonniers lillois. Le défaut de place ne nous permet pas, à notre grand regret, d'en donner les textes.

Comice agricole. — Mercredi 17 juin, le comice agricole se réunira à 11 heures du matin, à la mairie. L'ordre du jour comprend les comptes-rendus des concours de Seclin ; de M. Hellin, sur le Congrès régional de Beauvais ; des communications permettant d'établir l'état des communes ravagées par le dernier ouragan et l'importance des pertes subies par les cultivateurs de l'arrondissement et les réclamations à faire ; de M. Butin, Sur les occupations temporaires, différends entre propriétaires, cultivateurs et entrepreneurs.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 15 juin

Présidence de M. le conseiller POULLE. — Ministère public : M. VIBERT, substitut.

AFFAIRES JUGÉES PAR CONTUMACE

1re affaire. — Affaire de mœurs

Le nommé Emile Marlière est condamné à dix ans de réclusion et à dix ans de la peine, remplaçant désormais la surveillance, et consistant dans l'interdiction de paraître dans les lieux indiqués par le gouvernement.

2e affaire. — Faux

César-Auguste-Edouard Lemétter, âgé de 62 ans, et son fils, Léon-François Lemetter, âgé de 33 ans, tous deux marchands de bois à Hazebrouck, sont, un jour, disparus de leur domicile; et l'on constata alors, à leur charge, la fabrication et l'émission de deux billets à ordre faux, et de quarante-et une lettres de change fausses, représentant une valeur de 46.000 francs.

Ces deux accusés sont, l'un et l'autre, condamnés à vingt ans de travaux forcés, 10.000 francs d'amende et dix ans de la peine remplaçant dorénavant la surveillance de la haute police.

3e affaire. — Faux

Jacques-Henri Portier, marchand de machines à coudre à Cambrai, est accusé de faux en écritures de commerce et d'usage de faux. Un jour, en effet, il prit la fuite et l'on s'aperçut qu'il avait apposé ou fait apposer de fausses acceptations, sur 4 lettres de change, d'une valeur de 655 fr.

Il est condamné à cinq ans de travaux forcés et à 100 fr. d'amende.

4e affaire. — Vol qualifié

Le nommé Théophile Dejean est accusé d'avoir, de concert avec Victor Vanhorne, qui a comparu devant le jury du Nord, à l'une des dernières sessions, commis un vol qualifié, au préjudice du sieur Knorr, à Cassel. Parmi les objets soustraits, se trouvait une montre que Dejean lui-même a engagée au mont-de-piété. Celui-ci a été arrêté en Belgique ; mais, comme il est sujet belge, il n'a pu être extradé.

Il n'a donc été jugé aujourd'hui que par contumace, et la cour l'a condamné à vingt ans de travaux forcés et à dix ans de la peine substituée à la surveillance, par la loi du 17 mai 1885.

5e affaire

Le crime de la rue de Lannoy, à Fives-Lille

Condamnation à mort

Nos lecteurs se rappellent cette affaire, qui fut jugée à la dernière session et qui se termina par la condamnation de Lepot et Linez à la peine de mort et par celle de Dument et Dumontez aux travaux forcés à perpétuité.

Un nommé Louis Decuyper, dit le *petit mendiant*, ouvrier plafonneur, âgé de 36 ans, fut aussi compromis dans cette affaire ; mais, après le crime de la rue de Lannoy, ce dernier a quitté Lille et passé la frontière. Il est vrai qu'il fut ensuite arrêté à Bruges ; mais il est sujet belge et jamais une nation n'extrade ses nationaux. C'est pourquoi il ne fut pas jugé contradictoirement par la cour d'assises de Douai, en même temps que les autres accusés.

FEUILLETON DU 17 JUIN — (N° 3).

LA DOT DE FÉLICIE

— Ce n'est pas ici, reprit-il, que cet argent doit être enfoui.

— Où donc ?

— Dans nos bois; aux Petits-Prés, par exemple. Là, je défierais une armée entière de mettre la main dessus; autant vaudrait chercher une aiguille dans une botte de foin.

— Ne risquez-vous pas vous-même, père, fit observer Félicie, de ne plus reconnaître l'endroit précis où vous aurez...

— Je prendrai mes mesures.

— Lesquelles ? demanda Mme Rigodin.

— Je ferai lever par Cabirou le plan de la taille, avec note spéciale au point de repère, et cela sans lui dire...

— Et vous croyez qu'il ne se doutera de rien? Allons donc !

— Le fait est que...

— Ne vaudrait-il pas mieux le mettre tout simplement dans la confidence ?

— Cabirou est un honnête homme.

— Incapable de nous voler ou de nous trahir...

— Il me serait difficile, d'ailleurs, de porter moi-même cette maudite caisse jusqu'aux Petits-Prés... de creuser le trou moi-même...; c'est dur là-bas !... Et puis, Cabirou serait toujours à même de donner de temps en temps un coup d'œil par là... Décidément, je crois que nous ne pouvons mieux faire que de nous fier à Cabirou.

— C'est que, dit Félicie, il a un bien vilain défaut.

— Vraiment ?

— Vous savez bien, père, qu'il se grise.

— Eh bien ?

— S'il lui arrivait, ayant bu plus que de raison...

— C'est un danger... Je crois cependant que Cabirou est un fin matois, et que le vin ne lui délierait pas la langue.

— Que décidons-n